43e Année - N° 3206. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 14 Mars 1931

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, - 2e

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... ... 1,20
Réclames (la ligne)..... 1,50
Commerciales (la ligne).....1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

LE RÉTABLISSEMENT DES SOUS-PRÉFECTURES

Nos concitoyens se souviennent, qu'à la dernière session du Conseil Général des Basses-Alpes, j'avais eu l'honneur d'être désigné par mes collègues comme rapporteur d'un vœu transmis à notre Assemblée par les soins du Groupe Parlementaire pour le rétablissement des Sous-Préfectures supprimées. Je présentai à ce sujet un rapport dont la documentation produisit la plus grande impression sur l'Assemblée. Nous avons publié ici même cet important document. J'insistai notamment sur les services que pouvaient rendre les sous-prefets aux Maires de nos communes rurales dans le dédale des lois nouvelles qui viennent chaque jour compliquer l'administration de nos petites cités. Le sous-préfet étant plus rapproché de l'administré peut guider plus utilement aussi bien les collectivités que les particuliers dans l'étude et la réalisation des buts poursuivis : adduction d'eaux, électrification, application des nombreuses lois Sociales, etc.. Les Maires de nos petites communes ne sont plus arrêtés par les soucis de la gestion des intérêts qui leur sont confiés car ils savent qu'ils trouveront à la sous-Préfecture où ils pourront se rendre, le jour du marché ou de la foire, et par suite sans trop de dérangement, les conseils les plus éclairés et la solution des questions qui auraient pû les embarrasser. Je développai avec conviction cette thèse et les raisons que j'invoquai parurent si décisives que mon rapport concluant au rétablissement des Sous-Préfectures supprimées fut adopté à l'unanimité et adressé au Gouvernement. M. Jouve, le distingué Préfet des Basses-Alpes tint même à prendre la parole sur cette question et dans une éloquente intervention il tint à me dire qu'il approuvait entièrement les conclusions de mon rapport et qu'il les appuierait de toute son autorité auprès du Ministre de l'Intérieur ce dont je le remerciai profondément.

Je suis heureux d'apprendre que mes efforts joints sur ce point à ceux d'un grand nombre de Conseils Généraux n'auront pas été vains et que le Gouvernement s'apprête à tenir le plus grand compte des désidératas de nos populations rurales. En effet le Groupe Parlementaire des Sous-Préfectures supprimées a été reçu le 8 Mars courant par M. René Laval. Il comprenait sous la présidence de M. Philippoteaux, sénateur des Ardennes, MM. les sénateurs Chassaing, Lavoinne, Tissier, Jovelet, Delthel, Serre, Harmelin, Tournan Philipp, Montfeuillart ; MM les députés E. Borel, Mathieu, Quesnel Roumageau, Perreau-Pradier, Niel, Génébrier, Daladier, Calvet Cazals, Bouteille, Pradon, Vallanoy et M. Thierry ancien député.

Le groupe a fait valoir les raisons que j'avais développées dans mon rapport et qui militent en faveur du rétablissement de toutes les Sous Préfectures au point de vue de l'Administration Générale et de la facilité donnée aux Maires de correspondre avec un représentant du Gouvernement particulièrement qualifié pour leur servir de guide et de conseil dans l'accomplissement de leur tâche.

Le groupe a insisté auprès du Président du Conseil pour qu'un projet de loi soit déposé par ses soins, le rétablissement des sous-préfectures apparaissant comme le complèment utile et indispensable de la réorganisation Judiciaire déjà opérée dans presque tous les arrondissements.

Le Président du Conseil s'est déclaré favorable au principe de la mesure proposée en raison du rôle que les Sous-Préfets sont appelés à jouer notamment dans l'application des lois sociales récemment votées par les Chambres.

Il examinera cette question après le vote du budget et s'en entretiendra de nouveau avec le groupe parlementaire des sous-préfectures supprimées.

Je fais les vœux les plus sincères pour la réussite de ce projet. J'espère de tout cœur que la campagne que je mène en faveur du rétablissement du Tribunal de Sisteron, sera bientôt couronnée de succès et que notre cité connaitra de nouveau la vie administrative active qu'elle possédait avant les décrets-lois si funestes de 1925.

Nos compatriotes savent que sur ces deux questions, comme sur toutes celles intéressant notre Canton, ils peuvent compter sur mon infatigable dévouement et sur ma persévérante tenacité : je poursuivrai mon action jusqu'au succès.

EMILE GALICI,

Conseiller Municipal de Sisteron,
Conseiller Général des Basses-Alpes.

Chronique Sportive

Sisteron-Vélo

Enfin, un temps superbe, un terrain idéal, une assistance nombreuse et... une défaite Je regrette que les nombreux spectateurs sur les touches n'aient pas vu un jeu plus intéressant, plus fin, plus beau. Battus oui, nous avons été battus et par une meilleure équipe. J'ai lu, sur les pages immortelles d'un journal sportit anglais une parole qui m'est restée à la mémoire : « On joue aussi bien que ses adversaires le laissent jouer. » h bien les joueurs de Riez en prenant le ballon au vol ont empéché nos avants surtout de fournir leur jeu habituel

On comprendra combien il est difficile pour moi de faire la critique d'une partie où je fus particulièrement heureux La vérité est. qu'on m'a laissé jouer. Une fois de plus l'arrière Blanc a joué en « étoile » seulement ses dégagements dépassaient de trop la ligne d'avants. Ce que Richaud dans les buts à fait, il l'a bien fait.

Au commencement de la partie, le jeu fut assez égal. Puis, Riez a pris nettement l'avantage, mais leurs schoots furent si impuissants que rien n'est marqué avant la mi-temps. En deuxième mi temps la pression des visiteurs continue, encore plus forte. Puis suit la réaction sisteronnaise toujours sans résultat. Enfin vient le but de la victoire pour Riez, quatre minutes avant la fin.

En lever du rideau, la deuxième équipe du Sisteron-Vélo à battu celle du Club-Jean-des-Figues par 2 buts à 1.

Eldon Carter.

* * *

— Subvention —

Nous sommes heureux d'annoncer que la subvention annuelle de l'Etat au Sisteron-Vélo est fixée à 1310 frs. Nos meilleurs remerciements à notre dévoué président, Monsieur Brémond, dont l'intervention a obtenu ce résultat.

AU PARLEMENT

LA RETRAITE DU COMBATTANT
nous parait fortement compromise

Nous craignons que dans la jouissance d'une maigre allocation obtenue l'an passée — on sait comment — les anciens combattants ne portent pas toute leur attention aux graves débats qui se déroulent actuellement au Parlement au sujet de la discussion des pensions.

Les grands quotidiens qui se font les échos de ces débats ne sont guère rassurants à ce sujet, certains ne craignent pas de dire que la retraite du combattant est gravement compromise si nous n'y prenons garde, et, qu'elle pourrait même, dans un avenir prochain, être supprimée pour raison budgétaire.

Ce cri d'alarme doit dicter notre devoir, car nous savons avec combien de difficultés nous avons obtenu notre modeste allocation dont pour le moins que l'on puisse dire d'elle c'est qu'elle ne nous empêchera pas de mourir de faim si nous n'avons que son produit pour nous substanter dans nos derniers jours.

Voici ce que nous lisons dans les échos parlementaires :

La Commission des pensions de la Chambre s'est réunie pour examiner les deux articles de la loi des Finances déposés récemment par les ministres du budget et des pensions, et tendant à rèduire à 720 frs au lieu de 1 200 frs le taux de la pension des anciens combattants à 55 ans et à 300 frs. au lieu de 500 à 50 ans.

A l'unanimité, la commission a repoussé le texte de ces deux articles et a chargé M. Tranchand de rédiger un rapport déjavorable. Elle a, en outre, élevé une protestation contre les dispositions présentées par le gouvernement et qu'elle considère comme portant atteinte à des droits acquis,

Un grand parti politique a procédé à l'examen des mesures envisagées par le gouvernement pour éviter un déficit budgétaire, il a voté une motion dans laquelle il déclare qu'il ne s'associera à aucun projet tendant à la diminution de la retraite du combattant, en raison des engagements pris en faveur de ces derniers.

M. Malvy, président de la commission des finances a donné connaissance à cette commission d'une lettre de M. Miellet, président de la commission des pensions, l'informant que cette dernière avait rejetté à l'unanimité les deux articles présentés par le gouvernement relatifs à l'allocation du combattant et ayant pour objet, le premier de réduire le taux de cette allocation, le second de de modifier le point de départ du paiement de l'allocation pour les A. C. admis au bénefice de la retraite.

Comme on le voit, l'heure est grave. Si les A. C. trouvaient au Parlement une défection parmi les députés notre allocation subirait le sort commun à beaucoup de promesses faites mais jamais tenues Cette défection nous la trouvons néanmoins en la personne de M. Flandin, ministre des finances qui pour rétablir l'équilibre budgétaire n'hesite pas à rogner la pension des ascendants et des anciens combattants Le ministre oublie que ceux ci ont, pendant 53 mois, soufferts pour la defense des gros coffres-forts et des puissants de la terre.

Est-ce à dire que nous devons, nous les victimes de la guerre, nous endormir sur des lauriers éphémères sachant que nous avons au Parlement des députés qui sont des nôtres et qui pour une fois encore nous sauveront la « mise ? Non ! Nos camarades ne nous aiderons que si nous les aidons nous-mêmes.... Le moment est donc venu de montrer au Ministre des finances que nous sommes toujours debouts et unis pour la défense de nos droits.

Rien ne nous dissociera ; demain comme hier, aujourd'hui comme toujours, nos associations sont une et indivisibles. Nous saurons taire nos querelles de personnes et de clocher pour sauvegarder nos intérêts.

P. L.

Mutuelle Retraite des Anciens Combattants

Le Conseil d'Administration de la M. R. des A. C. des Basses-Alpes, s'est réuni à Saint-Auban, Hôtel Villard, sous la présidence de M. Soudan. Le Président rend compte des résultats acquis fin 1930 : la Société comprend actuellement 500 membres qui ont versé en 1930 un total de cotisations s'élèvant à **544.000 Frs**. C'est dire l'importance de l'effort de prévoyance accompli par les A. C. Bas-Alpins.

Le Président annonce la démission du Trésorier M. Bonnefoi de Manosque qui doit quitter le département, il le remercie pour son activité et son dévouement à la cause de la Mutualité Combattante ; M. Aberlenc de St-Auban est désigné pour lui succéder.

Il est pris en suite diverses décisions concernant l'organisation et le contrôle des divers rouages de la Mutuelle Départementale.

Le Conseil d'Administration se fait un devoir de signaler à nouveau les avantages accordés aux A. C. prévoyants. Il rappelle que l'adhésion à une Mutuelle Retraite donne la possibilité à tout combattant moyen de placer à un taux exceptionnellement avantageux les quelques économies qu'il peut réaliser. Sur les bases actuelles, compte tenu de la subvention de l'Etat ce taux s'élève à 9,2 0|0, ceci sous le double controle des Ministères du Travail et des Finances,

Un appel particulier est fait aux A.C. qui commencent à recevoir la Retraite du Combattant ; en affectant leur allocation à une cotisation Mutualiste ils ont le moyen d'augmenter sans bourse délier leur retraite pour les années de réelle vieillesse.

C'est ainsi qu'un A. C. de 50 ans qui affecterait toute son allocation à une cotisation Mutualiste pendant 10 ans arriverait approximativement à doub

© VILLE DE SISTERON

bler sa retraite à 60 ans ; il pourrait alors cumuler 1200 frs de retraite mutuelle avec les 1200 frs. de retraite gratuite, les sommes versées restant cependant réservées en cas de décès.

Pour tous renseignements s'adresser aux dirigeants des sections locales : Levesque à Sisteron, Aberlenc à Saint-Auban, Buffet Delmas à Forcalquier, Bonnefoi à Manosque, Gaunel à Barcelonnette, ou au Président de la Mutuelle Départementale de Saint-Auban.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Modification à la marche des trains. — Depuis le 1e mars, deux trains sont supprimés sur la ligne Saint-Auban-Digne : 1e le train partant de Digne à 16 h. 55 et assurant à Saint-Auban la correspondance directe avec l'express de descente Veynes-Marseille ; 2 le train partant de Saint-Auban à 16 h. 51 pour arriver à Digne à 17 h. 26 et relevant la correspondance du train omnibus Veynes-Marseille. Cette correspondance arrivera à Digne à 18 h 35 au lieu de 17 h. 26.

Canal Saint-Tropez. — Le quorum légal n'ayant pas été atteint à la réunion de dimanche dernier 8 Mars, les co-arrosants du canal Saint-Tropez sont de nouveau invités à se réunir à la mairie dimanche prochain 15 Mars à 4 heures du soir pour délibérer sur l'utilité d'une surtaxe en vue du règlement définitif des frais de procès à la charge du syndic.

Le tout à l'égout — Malgré les rigueurs de l'hiver et les intempéries variables dans notre région le tout à l'égoût et le réseau de l'eau potable se poursuivent normalement et au mieux des intérêts de la population. On dit que déjà certains propriétaires d'immeubles jouissent du confort de l'eau potable, il n'y a rien à dire à cela si comme on le certifie ils paient une redevance à la ville en rapport de la consommation d'eau Quoi qu'il en soit félicitons-nous de voir ces travaux ne pas chômer et réjouissons-nous à la pensée qui bientôt Sisteron sera modernisée pour le plus grand bien de l'hygiène et de la propreté.

On demande une bonne à tout faire, ayant des connaissances de cuisine, s'adresser Restaurant Ferron, rue Paul Arène, à Sisteron.

Classes 1930 1931. - A l'occasion du Conseil de revision qui aura lieu pour le canton de Sisteron le lundi 23 Mars prochain, jour de foire à Sisteron, les jeunes gens appartenant à cette classe donneront demain dimanche au Casino un grand bal masqué et non masqué.

Les jeunes gens et les demoiselles sont instamment priées d'honorer de leur présence le bal donné par nos futurs soldats.

La salle du Casino sera, en cette occasion, décorée par les soins du sympathique propriétaire M. Barthélemy.

Soirée Récréative C'est mercredi à 20 h. 30 précises, qu'aura lieu dans la vaste salle des Variétés, une Grande Fête Théâtrale et Artistique donnée par les elèves de l'Ecole Primaire Superieure au profit des œuvres de cette école.

Un programme, des plus variés et des mieux choisis, sera exécuté. Nous assisterons à la représentation de deux pièces, *La Grammaire*, de Labiche, et *Gringoire*, de Théodore de Banville. A ceci s'ajoutera dans de superbes décors, des séries de danses et de chants.

Espérons que cette soirée sera des mieux réussie, et que les spectateurs ne regretteront pas d'être venus.

Citadelle. — M. Roger Gaillard, qui fut le plus merveilleux Néron de la Comédie Française, jouera Néron dans *Britannicus*, à la Citadelle le 14 Juillet.

Comédie Française. — Dans l'année 1930, Mme Jeanne Delvair a joué 33 fois et Mme Cécile Sorel, 30 fois. Mme Delvair jouera à Sisteron, le 14 Juillet et l'on sera heureux de revoir cette grande amie fidèle de Sisteron qui d'ailleurs passera quelques jours comme l'an passé dans notre ville qu'elle affectionne beaucoup.

Naturalisation — A la suite du rapport du Consul d'Espagne qui certifie que M Galvez Jean a rempli pendant deux ans les fonctions d'adjudant-mécanicien dans la section des canots automobiles du gouvernement militaire de la Place de Mahon (Espagne) à l'entière satisfaction de ses chefs,

Le Président de la République sur le rapport du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, décrète : *Est naturalisé Français* (art 6 paragraphe 1e de la loi du 10 Août 1927) *M. Galvez Jean Michel*, adjudant-mécanicien, né le 22 Janvier 1892 à Tabernas (Espagne), demeurant à Sisteron (B.-A.).

AVIS. — Le public est informé que la coupe des bois de taillis située dans la propriété de Jarjayes, à Noyers-sur Jabron, abstraction faite des reserves, a été vendue à M. GIANATTI-DEFEN, exploitant-forestier.

Ciné-Scout. — Dimanche matinée et soirée, Jeudi, soirée.

Titi 1er Roi des Gosses, film qui a eu dimanche dernier le plus grand succès.

Résumé du chapitre précédent et fin.

Dans la Gendarmerie. — M. Joffre, Maréchal des logis chef de gendarmerie, nommé en la même qualité à Orange vient de quitter Sisteron.

Depuis plusieurs années parmi nous le maréchal des logis Joffre, par son tact et son aménité, s'était attiré l'estime et la sympathie de la population, aussi son départ est-il unaniment regretté. Nos meilleurs vœux le suivent en sa nouvelle résidence.

Acte de Probité. M. Brunet Louis, facteur auxiliaire des postes ayant trouvé un portemonnaie contenant une somme assez importante s'est empressé de le rendre à son propriétaire. Nos félicitations.

Objet trouvé. — M. Gondre primeurs, rue Droite, informe la personne qui a laissé son portefeuille dans son magasin qu'elle peut aller le réclamer.

REMERCIEMENTS

Les familles CHARAMAT, GILLY, ROUXEL, CONSTANT, adressent à leurs parents, amis et connaissances leurs sincères remerciements pour les témoignages de sympathie dont elles ont été l'objet à l'occasion du décès de Madame **Sidonie CHARAMAT**
Veuve Gilly
décédée à Sisteron le 8 mars dans sa 84e année.

A partir de mardi 17 mars jusqu'au 31 mars (comme les années précédentes).

Grande Vente

d'articles fin de série

grande fantaisie pour hommes, dames, enfants et fillettes

chez E. JULIEN chaussures
rue Saunerie, **SISTERON**

Tous les articles seront exposés dans les vitrines où à l'intérieur du magasin, numérotés et prix indiqués lisiblement.

Pour lire en Mars. — La plus extraordinaire serie qu'on puisse imaginer de photographies prises en hiver sur les plus hauts sommets des Alpes parait dans le numéro de mars des *Lectures pour Tous*, en même temps que commence le nouveau roman de G.-G. Toudouze : « Carnaval en mer ».

C 4 fournie à Représ

par Compagnie pour vente grande marque Huile pour Autos et Industrielle. Situation assurée à bons vendeurs ayant relations dans l'Industrie Automobile, l'Agriculture Ecrire Agence Havas N° 090 Marseille.

VARIÉTÉS-CINÉMA

Ce soir, demain en matinée et soirée
Programme Sensationnel —
Un film inoubliable :

EL RELIGARIO
le roman d'un toréador

Une ardente vision d'Espagne ; pour la première fois à l'écran une corrida puissamment réalisée.

Une vie de cheval
film entièrement joué par le cheval
— Banditi —

La semaine prochaine : Clara Bow dans **Hula**.

* * *

La grande vedette — **LYJO** — sera prochainement dans nos murs avec un spectacle sensationel dont on nous dit le plus grand bien. Avis à son fidèle public et aux amateurs de bon théâtre.

CINÉMA - CASINO

Samedi en soirée, Dimanche, matinée
Eclair-Journal, *Actualités du Monde entier.*
—o— *Semaine de Gala* —o—
Comique en deux parties
La grandiose réédition

Le Fils du Cheik

grand drame d'amour que tout le monde voudra voir, avec le regretté
— Rudolph Valentino —

La semaine prochaine, : la vedette française Lily Damita, dans *Mademoiselle Colette, danseuse.*

Chapellerie N. Clément

SISTERON

M. CLÉMENT, chapelier à Sisteron, informe sa nombreuse clientèle qu'une grande baisse de prix vient de se produire dans tous les articles de chapellerie.

Clément N., *en face la pharmacie Bœuf*
Rue Droite — SISTERON
CHAUSSURES de TRAVAIL

Etat-Civil

du 6 au 13 Mars

NAISSANCE

Guy Jacques André, La Baume.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Drac Emile Baptistin, cultivateur à Sisteron et Richaud Marie Gabrielle, sans profession à Sisteron.

DÉCÈS

Sidonie Emilie Charamat, 84 ans, veuve Gilly, rue de la Mission.

VALERNES

Demain dimanche à 14 h. 30, une grande réunion à laquelle sont invités à assister tous les anciens combattants munis de leur carte, aura lieu dans la salle de la mairie.

Objet : paiement des cotisations ; questions diverses. Ordre du jour de protestestion à voter.

A NOS LECTEURS

En recommandant la Poudre Louis Legras à nos lecteurs atteints d'asthme, de catarrhe, de suites de bronchites, nous leur éviterons bien des souffrances. Cette merveilleuse Poudre, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, la toux des vieilles bronchites et guérit progressivement.

Une boite est expédiée contre mandat de 4 fr. 50 (impôt compris) adressée à Louis Legras, 1, Bd. Henri-IV, à Paris.

Compagnie des Chemins de fer de P L.M.

Bureau officiel des Grands Réseaux Français. Maison du Tourisme. — Les voyageurs trouvent au Bureau Officiel des Grands Réseaux français installés à la Maison du Tourisme, avenue George V, à Paris, tous renseignements en vue de leurs déplacements.

Ils peuvent y obtenir les billets de toutes catégories qui leur sont nécessaires (chemins de fer et autocars) et y louer à l'avance places de luxe, places de 1re, 2e ou de 3e classes.

Etude de Me Aimé Bertrand
huissier à Sisteron

VENTE

VOLONTAIRE aux

Enchères Publiques

Le **lundi vingt-trois Mars** mil neuf-cent-trente-et-un, à **treize** heures, jour de foire à Sisteron, route de Noyers, il sera procédé à la vente volontaire aux Enchères publiques :

D'un matériel de charronnage, comprenant une **charrue** pesant 115 kilos, une machine à percer le fer, un **soufflet de forge**, une **refouleuse** double excentrique, une machine à cintrer le fer, **étaux** tournant sur banc ; une machine neuve à boîter les roues, un **tour à bois**, un **banc de menuisier** et le petit outillage, **roues** avec essieu pour charreton à bras ou balladeuse, **échelles** frêne pour charrettes de 4 mètres 75 à 5 mètres 25 ; **300** kilos environ chûtes de fers neufs ronds et plats.

Paiement comptant.

15 o/o en sus du prix d'adjudication pour les frais.

signé : A. BERTRAND,
Huissier chargé de la vente.

Etude de Me Jean ESMIEU
notaire à Sisteron

Vente de Fonds de Commerce

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me Esmieu notaire à Sisteron, le neuf mars mil neuf-cent trente-un enregistré au bureau de Sisteron le onze du même mois, folio 50, case 361.

Monsieur Dominique-Georges **Torréano** et Madame Yvonne **Petit**, son épouse, demeurant ensemble à **Sisteron** ont VENDU à Monsieur Diègo **Carmona**, tailleur demeurant à **Château-Arnoux**, le fonds de commerce de

Bonneterie - Confections Nouveautés

que les dits époux **Torréano** exploitaient comme marchands-forrains à **Sisteron** et dans la région.

Oppositions dans les dix jours de la deuxième insertion en l'étude de Me **Esmieu**, notaire à Sisteron, domicile élu.

J. ESMIEU.

Accessoires de musique en vente à la librairie LIEUTIER.

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL
En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement**.
Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

SISTERON, 23 Mars, Modern'Hôtel des Acacias.
MANOSQUE, samedi 28 mars, hôtel Pascal.
DIGNE, Samedi 4 et 5 avril, hôtel Boyer-Mistre.
FORCALQUIER, 6 avril Hotel des Voyageurs
QRAISON 7 avril à partir de 9 heures
Un collaborateur de M. Glaser recevra à APT, 28 Mars, hôtel du Louvre.

Nouvelle Ceinture Perfectionnée
pour déplacement de tous organes
Traité de la Hernie f. sur demande à **M. GLASER**, 44, Bd. Sébastopol, Paris.

© VILLE DE SISTERON

CITROËN

Les qualités PRATIQUES, l'ECONOMIE, la ROBUSTESSE, la MANIABILITÉ de cette voiture enthousiasme ses possesseurs.

Vente à crédit - Réseau d'amis
- Service Citroën -
- Echange Standard -
Stocks de pièces détachées
Catalogue des Réparations

C 4 F

Chassis nu	18.200
Berline	25.000
Conduite	25.000
Familiale	28.000
Torpédo commerciale	21.500

C 6 F

Chassis nu	26.500
Berline	36.000
Conduite	35.000
Familiale	38.000
Torpédo 7 places	32.500

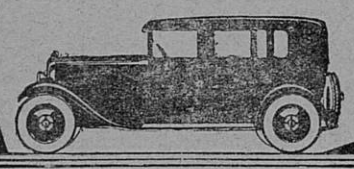

4 F — C 6

Agent exclusif :
pour l'arrondissement de Sisteron
A. AILHAUD
Tél. 85 Splendid-Garage à SISTERON
Sous-agent, pour le canton de Sisteron et Noyers
JEAN GALVEZ *Tél. 2.*

RENAULT

présente une nouvelle voiture

LA PRIMAQUATRE

Rapide, elle dépasse facilement le 95 en toute sécurité. Sa réserve de puissance (2 l. 120 de cyl.) lui assure une souplesse de marche telle qu'elle tient le 75 de moyenne. A 60 de moyenne elle consomme 10 litres aux 100 Kms.

LA PRIMAQUATRE

Légère, mais robuste et très durable en raison de la faible vitesse de régime de son moteur 10 CV 4 cyl. et parce que construite avec des matériaux de première qualité et des pièces calculées avec une marge de sécurité importante.

LA PRIMAQUATRE

Très agréable à conduire, grâce à ses reprises énergiques, à sa direction très douce, à sa tenue de route impeccable et à son braquage très court. **Très économique** en raison de son faible prix d'achat et de la modicité de sa consommation.

LA PRIMAQUATRE

Confortable et spacieuse malgré son faible encombrement, est livrée carrossée

en faux-cabriolet 2/4 places
20.900 Frs
en conduite intérieure 4/5 places
24.200 Frs

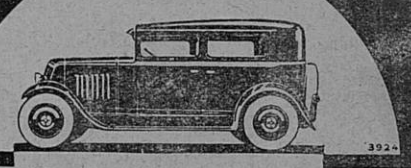

RENAULT

AGENCE RENAULT : **BUÈS Frères**
Place de l'Eglise - SISTERON

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
chirurgien-dentiste
Cabinet ouvert le Dimanche
2, Rue Paul Arène — SISTERON

A vendre
une voiture, 5 c.v. Citroën en trèfle. Cause : Double emploi.
S'adresser au bureau du journal,

A louer à Pâques,
1e étage de la Maison Beinet, sise sur la place.
S'adresser à Mme Vve Galici, Sisteron.

CABINET DENTAIRE
E. CASAGRANDE
10 — Place de l'Horloge — 10
SISTERON — (Basses-Alpes)
Le mercredi, cabinet ouvert à St-Auban

PHILIPS

"ULTRASOL"

La santé par les rayons ultra-violets

Le soleil chez soi !

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)
MR. C. Gap N° 1468

© VILLE DE SISTERON

GRAND GARAGE MODERNE

Francis Jourdan

Avenue de la Gare - SISTERON

Concessionnaire de la S. A.

MATHIS

VENTES

ECHANGES

Exposition des nouveaux modèles — Outillage moderne — Técalemit Service
Toutes fournitures — Pneus -- Stock Michelin -- Réparations générales pour Auto
Pièces de rechange des grandes marques -- Accumulateurs -- Monoplaque
Entretien -- Prix forfaitaire -- Location Taxis

Le Gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON